

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2026

APPORTER UNE RÉPONSE INTÉGRALE AU PHÉNOMÈNE DES VIOLENCES SEXUELLES
ET SEXISTES CONTRE LES FEMMES ET LES ENFANTS - (N° 3106)

N° CS10

AMENDEMENT

présenté par
Mme Josso

ARTICLE 3

Retiré avant publication.
